AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1318
FR0000032278-FS0558

21 septembre 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LATECOERE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 septembre 2015, la société anonyme Salvepar[1] (32 rue de Monceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 septembre 2015, le seuil de 5% du capital de la société LATECOERE et détenir 5 010 695 actions LATECOERE représentant 5 432 294 droits de vote, soit 5,37% du capital et 5,76% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société LATECOERE[3].

[1] Contrôlée par la société par actions simplifiée Tikehau Capital Partners SAS.
[2] Sur la base d'un capital composé de 93 347 165 actions représentant 94 346 838 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n°15-301 en date du 23 juin 2015 et communiqué diffusé par la société le 14 septembre 2015.